AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-8-65 405975

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 72-58-72)

(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.

C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

15 francs

N° 59 - Août 1 965/39

2 ème supplément.

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

Informations

-=-=-=-=-=-

TOMATES DE CONSERVE

Maladies à virus

Des maladies à virus prenant différentes formes sévissent dans les cultures de tomates de conserve ; il s'agit surtout de déformation foliaires, de mosaïques, etc ... confondues à tort bien souvent, avec d'autres affections telles la Verticilliose et surtout l'Acariose, cette dernière n'ayant pas encore été observée dans les cultures de tomates du Gard et de L'Hérault, après de nombreuses prospections.

Nous avons déjà attiré l'attention des producteurs de tomates sur ces viroses dans un précédent bulletin (N° 57 de Juin 1 965).

Nous rappelons qu'aucun traitement n'est applicable contre ces maladies à virus ; toute intervention curative est exécutée en pure perte.

Nous recommandons aux agriculteurs de nous faire parvenir des échantillons de tomates dès qu'une maladie mal définie apparait dans leurs cultures et avant de procéder à tout traitement.

Noctuelles

Nous avons constaté tout récemment des dégâts occasionnés par des chenilles de noctuelles qui s'attaquent aux fruits et les minent. Ces attaques peuvent devenir importantes dans certaines cultures les plus atteintes.

Contre les Noctuelles en général et celle de la tomate en particulier, la lutte s'avère toujours difficile du fait de ce que :

1°) Les chenilles deviennent de plus en plus résistantes aux insecticides au fur et à mesure de leur croisance,

2°) Le mode de vie du parasite est bien particulier. EN effet les chenilles vivent presque tout le temps à l'intérieur des fruits, n'en sortant que pour pénétrer un autre fruit fréquemment très proche.

3°) La période d'activité des chenilles a lieu bien souvent (c'est le cas en ce moment) au cours de la maturation des tomates, donc à la récolte.

Le choix d'un insecticide s'avère donc difficile.

Dans le cas d'attaques importantes, il est possible d'intervenir de suite après une cueillette en utilisant un insecticide autorisé en culture maraîchère et dont la limite d'emploi n'excède pas 7 jours (Carbaryl par exemple) ; de façon à pouvoir récolter de nouveau le délai de 7 jours écoulé.

POIREAUX - OIGNONS

La Teigne du poireau et la Mouche de l'oignon poursuivent leur activité ; de ce fait les traitements dirigés contre ces parasites et énumérés dans de précédents bulletins, doivent être poursuivis.

MELON

Oïdium :

Dans les secteurs humides, soumis aux rosées matinales, les conditions climatiques restent favorables au développement de l'Oïdium. Plus qu'ailleurs il faut poursuivre les traitements préventifs contre cette maladie.

P 175

AUBERGINES

Acariens (Grise) :

Des attaques de "grise." dûes à des acariens ont été signalées ces derniers temps et surtout dans des cultures traitées contre le Doryphore avec des insecticides favorisant le développement des acariens. Dès l'apparition des premiers symptômes (décoloration et aspect plombé du feuillage) appliquer un traitement avec un des acaricides autorisés en cultures maraîchères.

Verticilliose

Dans de nombreuses cultures d'aubergines nous avons constaté l'apparition de Verticilliose. Cette maladie, qui se traduit par un jaunissement et un flétrissement localisés à une portion de la surface des feuilles ou à une partie du feuillage, entraîne parfois la mortalité des plants les plus atteints.
Aucun traitement curatif n'est efficace contre cette maladie. Seules des mesures d'ordre préventif (désinfection du sol, rotation des cultures, etc ...) sont applicables. Nous reviendrons ultérieurement sur les méthodes de lutte préventive contre la verticilliose des cultures maraîchères en général.

P. CHRESTIAN - J. LAVY

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES
Ecole Nat. Supér. Agronom. de MONTPELLIER

Note N° 10 MONTPELLIER le 14 Août 1 965,

EUDEMIS

Le troisième vol d'eudémis s'intensifie dans les communes précédemment citées : Baixas, Banyuls-dels-Aspres, Banyuls-sur-Mer, Canohès, Laroque des Albères, Pollestres, Toulouges (Pyrénes Orientales) ; Bessan, Canet, St Geniès le Bas, St Georges d'Orques, MONTPELLIER (Hérault).

Aujourd'hui 14 Août, il s'étend aussi à Cosprons, Maureillas, Maury, St Jean Lasseille, Trouillas (Pyrénées Orientales) à Aspiran, Brignac, Servian (Hérault), et nécessite l'application immédiate d'un traitement préventif (D.D.T., Roténone), à renouveler une dizaine de jours après.

On n'aura recours à un ester phosphorique que lors de l'apparition des premiers dégâts.

L'emploi des arsénicaux est interdit après la véraison.

Le Directeur de la Station Régionale d'Avertissements Viticoles
G. BERN ON

MOUCHE DES FRUITS

Les postes de piégeage n'ont pas encore capturé de mouche des fruits. De même on nous signale aucun dégât dû à ce parasite. Il est donc inutile de traiter. Attendre un avis ultérieur.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles du LANGUEDOC-ROUSSILLON
Le Directeur Gérant : L. BOUYX